

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille quinze le 16 décembre, à 16 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 9 décembre 2015, s'est réuni à la salle municipale à Montendre, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, BRAUD Didier, GUIMBERTEAU Chantal, TROGER Joël, DESSAIVRE Jean-Jacques, LANDRAUD Daniel, DURET Henri, OLLIVIER Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, PERRIER Jean-François, POZZOBON Alain, PIERRONNE Gérard, MATTIAZZO Lise, MARCHAIS Michel, ROY Pierre-Noël, BLANC Jeanne, MARTINEZ Daniel, JOURDAIN Serge, RODE Michel, BERTRAND Georges, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe, LOUASSIER Michel, SOULARD Roger, PASQUET Guy, BOUYER Jean Jacques, ANDRE Franck, ARTHAUD Pierre, CARRE Joël, BAUDRIT Jean Yves, GIRAUDEAU Danielle, BOISSELET Claude, POTIER Jean-Philippe, GIRARD Jean-Louis, BELOT Claude, BRIERE Christel, CABRI Christophe, THIBAUT Annick, BALOUT Christian, PERRIN Madeleine, ROS Jack, COUE Jean-François, CARTRON Jean Pascal, MARTY Michel, BOOR Pascal, FOURCADE Edgard, GUEBERT Daniel, GARNIER Evrard, CHAIGNIER Pascal, ESTEVE Claude, ELIE Jean-Jacques, SALLEBERT Claude, SEGUIN Bernard, GILLET Daniel, RODEAU Sylvie, RAYMOND Claude, CLAIR Jean-Michel, BERTHELOT Patrick, LALANDE Bernard, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BASTERE François, GUEDRA BASTERE Hélène, MORASSUTTI Nicolas, GUIBERT Serge, GERVREAU Didier, BENOIST-GIRONIERE Cédric, MASERO Michel, BOUSSION Roland, RAPITEAU Jean-Michel, MAROLLEAU Dominique, DUGUE Christian, JEANNEAU Roland, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, LAURENT Daniel, VINET Monique, TOURNIER Jean-Pierre, DUGAS-RAVENEAU Fabienne, FRADON Jean-Marie, BROTHEAU Guy, AMIAUD Dominique, CHIRON Alain, QUANTIN Brigitte, VION Michel, CAPPELAERE Gérard, BOUCHE Pierre, GERVREAU Jean-Pierre, QUESSON Jacky, NOEL Louissette, CAYUELA Françoise, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, BERNARD Anne, DECOOL Philippe, CORBIERE Jean-François, HERAUD Jean-Claude, PREVOT Marie-Catherine, GENEAU Michel, BOURDEZEAU Laurence, MICHON Michel, MITTARD Denis, PAILLE Jean-Marc, BERTEAU Rémi, MARIAU Samuel, EDOUARD Loïc, GUERIN Pierre, GENET Danielle, CERCEAU Fabrice, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, NOCQUET Didier, PIASECKI Véronique, ROUSSEAU Daniel, POURTEAU Bernard, MARIAU Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, ROZE Pierre, MARCHAIS Jean-Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, LOUIS JOSEPH Bernard, CHEF Robert, DOUSSIN Jean-Claude, CHASSELOUP Laurent, BARAT Michel, BOURSIER Éric.

Etaient représentés : ALLEAUME Jean Pierre par ARDAY Michel, METOYER Annie par ANNEREAU Thierry, MAUROY Josette par PICHET Laurent, FREDERIC Daniel par BOUGNAUD Éric, MARC Maurice par PITON Philippe, NIVARD Laurent par GARDEY Héliette, CHERAT Patrick par NOEL Régis, SAVIN Francis par DUFOUR Christian, RABEYROLLES Bastien par TARTRE Stéphane.

Procurations : GEAY Guy à CHARLASSIER Hervé, FABIEN-BOURDELAUD Isabel à LALANDE Bernard, AUPY Marie-Eliane à VINET Monique, HELIS Philippe à TOURNIER Jean-Pierre.

Absents excusés : GUIBERT Gérard, GEAY Guy, MARRAUD Christine, LAMANT Jean Louis, PICHON Jean-Jacques, VALLIER Marie-Hélène, THOMAS Serge, PEYNAUD Claude, LANDREAU Bernard, FABIEN-BOURDELAUD Isabel, GRUEL Marie, ROKVAM Brigitte, BEURG Catherine, LANGLAIS Jean-Charles, OLIVIER Nathalie, DIBAR Jean-Luc, AUPY Marie-Eliane, HELIS Philippe, JULLIEN Jacques, MAZZOCCHI Jean-François, ROBERT Pascale.

- Nombre de délégués communautaires en exercice : 161
- Nombre de présents : 140
- Nombre de votants : 144
- Nombre d'absents excusés : 21
- Nombre d'absents ayant donné procuration : 4

Monsieur Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

Objet : SCOT – Prescription du Schéma de cohésion territoriale

Monsieur le Président informe les Conseillers que conformément aux articles L300-2, L 122-4 et L122-6, R122-12 et R122-13 du code de l'urbanisme, il est proposé aux Conseillers de définir, les objectifs principaux visés par la réalisation de cet outil de planification de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire.

Ils pourraient être les suivants :

- Doter le territoire d'un outil de coordination et de mise en cohérence des politiques d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacement, et de transition énergétique de l'ensemble des collectivités publiques en prenant appui sur les structures existantes maillant l'ensemble du secteur d'étude,
- Positionner le territoire au sein de la grande région en captant et en accompagnant la dynamique des agglomérations périphériques (Bordeaux, Saintes, Cognac ...),
- Maîtriser l'étalement urbain, la pression foncière et favoriser un développement équilibré du territoire respectueux de son identité rurale et périurbaine,

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 200041523 - 2015 AS DEL 129 - 2015 - DE
Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : AS 01 / 2015

- Conforter la cohésion du territoire et construire un projet de territoire fondé sur les principes de développement durable. Les orientations du schéma auront pour finalité de satisfaire les besoins économiques, tout en assurant la mixité sociale, la qualité de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

Le Président propose de retenir les principales modalités de concertation :

- réunion d'informations et d'échanges à différents moments de la procédure d'élaboration du projet,
- mise en ligne sur notre site internet des informations sur l'avancement de la procédure.

Après en avoir délibéré, les conseillers communautaires acceptent à l'unanimité de retenir et fixer les objectifs précités. Ils retiennent la réunion d'informations et d'échanges à différents moments de la procédure d'élaboration du projet et la mise en ligne sur notre site internet des informations sur l'avancement de la procédure comme principales modalités de concertation.

Fait et délibéré à Montendre, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le 15 JAN. 2016
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex